



TREYCOVAGNES
Tél. 024 445 46 70
greffe@treycovagnes.ch

BULLETIN COMMUNAL

Numéro 279

Avril 2023

*

A VOTRE AGENDA



Lundi 31 juillet 2023

Fête nationale à la salle du pétrole

Organisation du repas et tenue de la buvette par les membres de la Jeunesse de Treycovagnes-Chamblon

Jeudi 7 septembre 2023

La place du pétrole fait son cinéma

Cinéma gratuit en plein air

Feu bactérien

Nous rappelons que la plantation de certaines plantes hôtes du feu bactérien est formellement déconseillée voir proscrite (cf tableau ci-dessous)

ACW | 2010

Plantes-hôtes du feu bactérien

Auteur: Eduard Holliger

Pommier et pommier d'ornement



Poirier, poirier d'ornement et Nashi



Cognassier



Aubépine épineuse,
Aubépine rignonensis



Sorbier des oiseaux, alisier blanc,
sorbier domestique, alisier de Suède



Amélanchier à feuilles ovales



Cognassier du Japon



Pyracanthe



Néflier



Néflier du Japon



Plantes interdites dans toute la Suisse

Cotonéaster sauvage, Cotonéaster horizontal
ou *Cotoneaster acuminatus*



Photinia davidiana



Plantes exotiques envahissantes

La division biodiversité et paysage de la Direction générale de l'environnement vous informe qu'une page dédiée aux espèces exotiques envahissantes a été nouvellement créée.

Cette page concerne tant les animaux (néozaires) que les plantes (néophytes).

Vous pouvez y soumettre vos observations.

<https://www.vd.ch/themes/environnement/biodiversite-et-paysage/especes-exotiques-envahissantes/>

Feux en plein air

Interpellée quant à l'organisation de feux en plein air visant à détruire des déchets de bois (vieilles planches, piquets etc.), la municipalité rappelle ici que, selon diverses bases légales (LPE et OPair) :



l'incinération de déchets en plein air
est interdite.



Les déchets ne peuvent être incinérés que dans une installation **appropriée au sens de l'art. 3 Loi sur la Gestion des Déchets** et de l'art. 26 a Ordonnance sur la Protection de l'air et son annexe 2, ch. 7 et 11. **Il n'existe aucune exception à cette restriction.**

Les contrevenants sont passibles de l'amende.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues sur le site de l'Etat de Vaud :

<https://www.vd.ch/themes/environnement/air/feux-en-plein-air/>

Coup de balai

La municipalité adresse un grand merci à toutes les personnes qui ont pris part à l'action « coup de balai » le 25 mars dernier. Environ 200 litres de déchets ont été ramassés en quelques heures.

Commission cantonale des jeunes

Créée en 2011, la Commission de jeunes du Canton de Vaud (CdJ-Vaud) est un espace d'échanges et de proposition pour les jeunes, voulu par la loi sur le soutien aux activités de la jeunesse et par la Constitution vaudoise (art. 85). Elle est composée de 25 jeunes âgé-e-s de 14 à 18 ans provenant de toutes les régions du canton. Ses membres sont à l'école obligatoire, en mesure de transition, au gymnase ou en formation professionnelle. Ses tâches consistent principalement à discuter de sujets de société, à répondre à des consultations qui lui sont soumises par le Conseil d'Etat ou encore à participer à l'attribution d'aides financières à des projets citoyens portés par des jeunes.

Pour remplacer les membres ayant atteint l'âge maximal autorisé par la loi, un appel à candidatures est lancé auprès des jeunes intéressé-e-s. Aucun prérequis particulier n'est demandé, à l'exception de deux critères : être âgé-e entre 14 et 18 ans et résider dans le canton de Vaud. L'accord parental sera sollicité avant la désignation des 25 membres par le Conseil d'Etat pour un mandat de deux ans.

Informations et dépôt de candidature jusqu'au 1^{er} mai 2023 sur www.cdj-vaud.ch

La municipalité



Dans le cadre de la Fête de la Danse,
« **Café Rencontre** » et le duo « **Sûrement Pas !** » vous proposent
une animation commune à l'ancien lavoir du village,
au bas du Chemin de la Fontaine à Treycovagnes

Bal des moineaux autour du lavoir

Samedi 13 mai 2023 de 15h à 17h

Initiation au bal folk dans une démarche Pas à Pas familiale

Musique live

Goûter canadien

Cette activité est offerte – Bienvenue à chacun !

En cas de mauvais temps, il y aura une information à l'affichage public
(Grand-Rue 26)
concernant la tenue de l'évènement

Contact : Café Rencontre : Natalie Neubert 077 463 22 88
Duo « Sûrement Pas ! » Jean-Luc Gagnebin 079 477 27 84